



Délibération n° 12 / 2017

Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille dix-sept le dix mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Isabelle BARDIN, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK, Danièle DUBOUCHER, Véronique GIMENEZ, Isabelle IRIBARNE, Marie-Thérèse MERCIER, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Katia TROCHAIN, Michèle WASELIN, Jeanne ZONCA, Messieurs Cyrille AMIRAULT, Daniel BERAUD, Julien BIEGEL, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, Mickaël GIL, Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Gaspard MESSINA, Jean-Marie POURTIER, Bernard PRIOU, Thierry QUILES.

Absents excusés : Anne-Marie CALMES (pouvoir à Mme Karine QUEVEDO), Monique MARCILLAC (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), Rémi SIE (pouvoir à Mme Danièle DUBOUCHER).

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Urbanisme - Voirie - Dénomination de la place située à l'intersection des rues Jeanne Barret et Alain Bombard**

*Monsieur Cyrille AMIRAULT, Conseiller municipal, expose au Conseil municipal :*

Suite au décès tragique de Monsieur Daniel ROUANET survenu le jeudi 2 février 2017 il est proposé à titre posthume de lui rendre hommage en dénommant la place située à l'intersection des rues Jeanne Barret et Alain Bombard au niveau de l'entrée de la zone commerciale de la ZAC Saint Estève (actuellement dénommée place Florence Arthaud). En effet, Monsieur ROUANET faisait partie intégrante de la vie du village depuis plus de 25 ans. Il était une personnalité locale connue et appréciée de tous.

La présente affaire a été soumise pour avis aux membres de la commission urbanisme le 1er mars 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la l'unanimité :

- APPROUVE cette nouvelle dénomination ;
- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 12/2017**

**Objet : Urbanisme - Voirie - Dénomination de la place située à l'intersection des rues Jeanne Barret et Alain Bombard.**

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : 29 (dont 3 pouvoirs)  
Votes : 29  
Pour : 29  
Contre : 0  
Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;  
que la convocation du conseil avait été faite le 1<sup>er</sup> mars 2017.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN